

[Français]

ON EXIGE DES RÉPONSES PLUS COMPLÈTES

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Hier, mon collègue, le député de Davenport, posait une question au gouvernement sur le droit de l'opposition de poser des questions au ministre de l'Expansion industrielle régionale sur le conflit d'intérêts. Le leader parlementaire du gouvernement donnait l'impression à la Chambre que l'occasion nous serait donnée hier soir devant un comité où le ministre défendait les crédits de son ministère.

Je voudrais donc demander au vice-premier ministre pendant combien de temps encore le gouvernement va refuser de donner des réponses directes aux questions sur les conflits d'intérêts. Combien de temps encore va-t-il continuer à cacher la vérité, comme ce fut la situation hier soir, devant le Comité, contrairement à ce que le vice-premier ministre prétendait tantôt?

[Traduction]

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Je ne cesse de répondre à des questions concernant les conflits d'intérêts, comme cela m'incombe. Je peux dire au député une chose: c'est que jamais, en près de 30 années de vie parlementaire, je n'ai sauté par-dessus des chaises, afin de harceler un témoin comparaisant devant l'un de nos comités permanents.

[Français]

LE RESPECT DES LIGNES DIRECTRICES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** Monsieur le Président, la seule réponse qui a été donnée par le vice-premier ministre au sujet des conflits d'intérêts a été une phrase, savoir que le ministre s'était conformé aux lignes directrices. Il ne nous a jamais expliqué—c'est ce que je désire savoir—comment il peut prétendre que le ministre s'y est conformé, alors que les règles publiées par le premier ministre rendent le ministre responsable des actes de sa femme et de ses enfants. Expliquez-nous comment vous pouvez prétendre que le ministre s'est conformé aux lignes directrices. Non seulement dire qu'il s'y est conformé, comment, dans votre esprit, s'y est-il conformé?

[Traduction]

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Le député a le loisir de ne pas croire ce que je dis à la Chambre, c'est son droit. Cependant, je me suis entretenu personnellement avec le sous-registraire général adjoint et le ministre. J'ai eu l'occasion d'étudier mot-à-mot le Code et les normes à respecter. Le sous-registraire général adjoint m'assure que les lignes directrices ont été respectées. Je suis convaincu que c'est le cas. C'est ce que j'ai dit au premier ministre, et je maintiens encore, malgré la déformation des faits à laquelle nous avons assisté, que le Code régissant la conduite des titulaires de charge publique a été respecté.

### Questions orales

L'APPROBATION DE L'OCTROI DE SUBVENTIONS À LA SOCIÉTÉ MAGNA

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Il a été confirmé que le ministre avait approuvé personnellement l'octroi de subventions de quelque 13.9 millions de dollars à la société Magna, du 7 février au 20 juin 1985. On sait également que durant cette période, l'épouse du ministre a négocié personnellement avec une personne associée de près à la Société Magna un prêt de 2.6 millions de dollars, à des conditions extrêmement avantageuses, pour elle-même et le ministre. Le ministre voit-il quelque chose de répréhensible dans cette transaction en tenant compte du Code de conduite sur les conflits d'intérêts? Sinon, ne croit-il que le Code, qui permet ce genre de transaction, laisse à désirer?

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, si le député s'en était tenu à la première partie de sa question, il aurait alors incombé au ministre de répondre. Cependant, puisqu'il s'est attardé sur la question des conflits d'intérêts, c'est à moi de le faire.

Je lui ai signalé à je ne sais combien de reprises que le Code de conduite avait tout à fait été respecté. Si le député désire qu'on réponde à la première partie de sa question, sans y ajouter des allégations au sujet de conflits d'intérêts, je suis persuadé que le ministre se fera un plaisir de le faire.

L'APPROBATION DE SUBVENTIONS PAR LE MINISTRE

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, le ministre a approuvé personnellement l'octroi de subventions de quelque \$13.9 millions de dollars à la société Magna entre février et juin 1985. Pendant ce temps, sa femme a négocié personnellement avec une personne associée de près à la société Magna un prêt de 2.6 millions de dollars, à des conditions avantageuses, pour elle-même et son mari. Y avait-il quelque chose de mal dans cette transaction?

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nielsen:** . . . une fois de plus, le député tente de glisser de façon détournée une question relative aux conflits d'intérêts. Cependant, il a ajouté une autre dimension, une autre allégation encore plus injustifiée, qui ne repose vraiment sur rien de concret.

**M. Cassidy:** Vous avez déclaré que le ministre répondrait, mais vous ne le laissez pas faire.

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

LE RESPECT DE L'ARTICLE 16 DU CODE DE CONDUITE—LA POSITION DU MINISTRE

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre de l'Expansion industrielle régionale et concerne l'administration de son ministère.